Image not found or type unknown

Permis de construire

Par **Hanara28**, le **19/09/2024** à **13:48**

Madame, Monsieur, bonjour,

Pouvez vous s'il vous plaît m'indiquer la différence entre un PC pour une résidence communautaire et un PC pour une résidence d'hôtellerie ?
Je souhaiterais savoir s'il existe des particularités.
Vous remerciant d'avance de votre retour,

Bien cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés